

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : En la Mairie de Meudon

4 Francs

Bulletin N° 52

1983 - N° 3



(Coll. F.R.D.)

LES GRANDES PROPRIÉTÉS MEUDONNAISES

La porte de TRIVAUX et la Surintendance

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République
Meudon**

Tél. 534-16-13

*Vous souhaitez participer
à la défense de l'environnement ?*

Vous avez entre 16 et 20 ans ?

Compte épargne "Jeune projet"

Mettez l'imagination au pouvoir



**Caisse d'Épargne
de Meudon-Val-Fleury**

7, Rue des Grimettes - Tél. 626.54.30



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 626-45-50

*UN ARTISAN A VOTRE SERVICE
pour tous les travaux d'imprimerie*

**M. COGNÉE
P. LACAS, GÉRANT**

93, Rue Henri-Barbusse - 92190 MEUDON
Téléphone 534-27-22 ~~~~~

À LA MÉMOIRE DE GILBERT GAUER

1920 - 1983

Le 19 juin 1983, après une longue maladie, le Maire de notre ville, Gilbert Gauer, s'est éteint. Depuis 30 ans, il s'était consacré aux affaires communales, régionales et internationales.

Notre Comité reconnaît l'action bénéfique de cet homme de grande culture, dont la forte autorité a fait réaliser les aménagements souhaités par Charles Guillaud, tels : l'avenue du Château, le Parc Paumier et le jardin sauvage, pour ne citer que les plus importants.

Son Premier Adjoint, Henri Wolf, Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, lui succède comme premier magistrat de Meudon.

Notre nouveau Maire connaît notre rigueur, toujours motivée par notre sens civique, et il sait que nous proposons aux élus une loyale concertation afin de parfaire nos équipements collectifs en améliorant notre cadre de vie.

Le Président,
Roger MILLET.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 16 JUIN 1983

Les questions suivantes sont successivement évoquées.

1) **Restauration de l'Orangerie**

M. Millet lit la lettre qu'il a adressée au maire de Meudon le 16 mai pour lui dire l'inquiétude du Comité devant le délabrement apparent de l'Orangerie. Il lit également la lettre de la mairie à M. Menou, Directeur Régional des Affaires Culturelles, lui transmettant ces inquiétudes et lui demandant d'être informée sur les projets de poursuite des travaux.

Le Comité se félicite de ces démarches qui devraient le faire sortir du vague où il se trouve : quels sont les crédits affectés à cette opération ? Ont-ils été débloqués ? Seront-ils engagés en 1983 ? Une convention est-elle projetée ?

M. Millet rappelle une fois de plus les travaux à effectuer en priorité : construction de la maison du gardien et prolongation sur le terrain de l'Etat de la voie d'accès construite par la mairie à travers le Jardin Sauvage.

Finalement il est demandé à M. Millet de prendre contact avec M. Gourmelen pour faire avancer les choses, notamment l'établissement d'une convention.

2) **Classement de la propriété Bloch**

La Commission Supérieure des Monuments Historiques a récemment donné un avis favorable à cette protection.

3) En remplacement de M. Gyé-Jacquot, démissionnaire, le Conseil coopte M. Reinach, délégué de quartier, comme membre du Conseil.

4) **Affichage**

Un groupe de travail vient d'être constitué par la municipalité.

Il est demandé à M. Ader qui, il y a quelques années, a constitué avec M. Roux-Devillas un remarquable dossier — caduque maintenant — de reprendre ce problème et d'en faire un exposé au prochain Conseil du 18 octobre.

5) **Ravalement du presbytère**

Le Comité a effectué une démarche pour obtenir une aide financière du Fonds d'Aménagement Urbain qui permettrait de faire le travail soigné exigé par les abords

6) **Propriété Piaux**

M. Millet, accompagné de M. Clouzeau, a étudié l'extension du parc Paumier sur la moitié basse de la propriété Piaux. Il estime que ce serait une erreur d'utiliser autrement ce terrain sur lequel se trouvent des arbres magnifiques.

Le Conseil municipal vient d'ailleurs de voter ce projet.

Projet qui comporte le prolongement du mail déjà réalisé en bordure du parc Paumier par élargissement de la ruelle Hérault jusqu'au carrefour des rues Pasteur et Descartes.

7) **Plantations d'arbres avenue Jean-Jaurès**

L'an dernier la mairie a transplanté de beaux platanes de Meudon-la-Forêt (en vue d'édifier le mur antibruit) dans la partie médiane de l'avenue Jean-Jaurès. Il y a lieu de prolonger cette plantation dans la direction du viaduc. Le Conseil charge M. Millet de transmettre cette suggestion à la mairie.

8) Cyclomoteurs dans les bois de Meudon

Les cyclomotoristes qui s'entraînent au motocross dans les bois gênent les promeneurs, par leur bruit surtout. Par ailleurs, ils abîment beaucoup la végétation.

L'O.N.F. se préoccupe de ce problème devant lequel il est assez désarmé. Il cherche à repousser les motards sur un terrain — à trouver puis à aménager — qui leur serait réservé.

9) Survol de Meudon par les hélicoptères

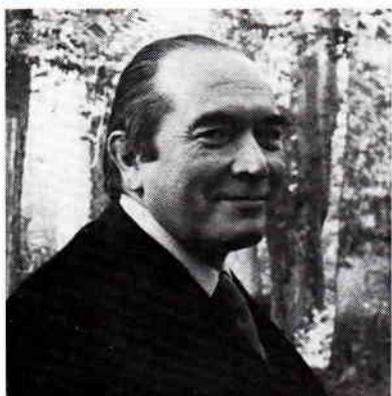
M. Boullaut a remis à la municipalité un rapport appelant son attention sur les risques et l'irrégularité des hélicoptères qui survolent Meudon à basse altitude sans respecter les chenaux de sécurité prescrits.

10) M. Millet a établi un contact avec l'association « Vivre à Meudon »

Ils ont constaté ensemble que la Fondation Muller, rue Paul-Houette, ne comportera que l'aménagement d'un foyer du troisième âge sans la construction d'importants bâtiments.

ADIEU,

À NOTRE AMI MAX OLIVIER-LACAMP



Nous ne verrons plus la haute silhouette, familière à tous, de Max Olivier-Lacamp arpentant l'avenue du Château. Grand par l'esprit mais aussi par le cœur, sa disparition laisse un vide immense dans notre cité et bien au-delà.

Né d'un père Cévenol et d'une mère Havraise, il partage sa jeunesse entre ces deux régions, donnant progressivement ses préférences aux monts austères des Cévennes dont il suivait « les drailles » avec un plaisir toujours renouvelé.

Après ses études de droit et de sciences politiques, il est attiré par le métier de journaliste qui peut satisfaire à la fois son goût des voyages, sa curiosité des hommes et son besoin d'écrire. Très vite son talent est reconnu; il est envoyé comme correspondant de guerre en Indochine et en Corée par l'Agence France Presse dont il deviendra par la suite rédacteur en chef; puis il obtient le prix Albert Londres dont il présidera plus tard le jury. Il entre ensuite au *Figaro* où il restera plus de vingt ans, écrivant des articles faisant partie des « grands reportages » du monde entier. Dans chacun d'entre eux, on retrouvait avec bonheur, son érudition, sa sensibilité, son sens de l'humour.

Mais c'est surtout l'Asie qui le fascina, et la connaissance exceptionnelle qu'il en avait reposait sur les longs séjours qu'il y avait faits. Très attaché à cette mentalité, il épousa une Coréenne qui restera toujours « sa raison asiatique de vivre en Occident ».

Ayant connu les sortilèges de l'Inde puis les drames de ce pays, côtoyant le vice-roi des Indes, Nehru, Gandhi, au moment de l'accession à l'indépendance de ce pays, il a toujours gardé par la suite une attitude d'extrême tolérance et de sagesse toute orientale envers les opinions qui s'exprimaient autour de lui.

Sa longue carrière, si riche en voyages, en expériences de toutes sortes, lui permit d'approcher les personnages les plus divers et de faire ainsi une moisson d'études psychologiques. Ceci le conduisit vers une écriture moins éphémère que l'article de journal, vers le métier d'écrivain où il sut devenir un grand romancier. C'est ainsi qu'après *l'Impasse indienne* (remarquable étude sur la complexité du problème des religions en Inde), il publia *les Deux Asies* (monde indien, monde chinois), *le Kief*, *les Feux de la colère* (roman d'amour ayant pour trame le drame des Camisards) pour lequel il obtint le prix Renaudot en 1969, *le Matin calme* (histoire de l'évolution de la Corée au cours des âges) et enfin *les Chemins de Montvézy*, livre qui lui était cher entre tous car il y faisait revivre certains des siens.

A la lucidité de son regard, il savait allier les qualités du cœur et tous ceux qui l'ont eu pour ami en apprécient le caractère exceptionnel. Tous étaient d'accord pour trouver en lui charme et talent.

A notre Comité de Sauvegarde des Sites, dont il fit partie depuis sa création, il apporta l'appui de sa forte personnalité, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

Que sa famille veuille bien trouver ici l'hommage très sincère que nous avons voulu lui rendre, ainsi que l'expression de nos sentiments très attristés.

Jeanne-Marie GOUBLIN.

REGARD EN ARRIÈRE

Bientôt vingt années d'existence, émaillées de plus de cinquante bulletins, nous ont incités à faire un bilan de l'action du Comité. Mais, pour éviter la sécheresse technocratique des chiffres et des courbes, nous avons demandé à notre amie Marie Peltier de jeter un simple « regard en arrière »...

Lorsque, en 1972, je pénétrai pour la première fois chez M. Huré, alors Président du Comité de Sauvegarde des Sites, j'étais fort intimidée au milieu d'un nombre important de « personnalités »; en même temps je me sentai excitée et ravie d'avoir, grâce à M. Julien-Laferrière, pu entrer au Conseil d'Administration d'une association dont les buts répondaient à mes inquiétudes de Meudonnaise récente mais consciente d'habiter une banlieue « pas comme les autres ».

Créé en 1965 par quelques résidents heureux du site, comme des frondaisons, mais soucieux de voir le gâchis provoqué par un urbanisme mal contrôlé et en pleine expansion, « le Comité de Sauvegarde des Sites » s'était donné comme programme : « Le maintien du caractère traditionnel de la cité, l'entretien de son patrimoine historique, culturel et de sa richesse d'espaces verts dans un développement harmonieux, raisonnable et humain ».

Comme dans chaque association à but non lucratif il fallait pour mener à bien une telle entreprise des intérêts personnels, très motivants certes ! Mais aussi de l'énergie, de la ténacité, du goût, un sens du réalisme mâtiné d'une bonne dose d'utopie !

Des hommes et des femmes au fil des années ont apporté ces qualités et le Meudon d'aujourd'hui, s'il ne répond pas exactement aux souhaits des adhérents d'il y a vingt ans, doit pourtant au Comité : avec de belles réalisations spectaculaires, de multiples dégradations évitées, des prises de conscience administratives et... un charme certain pour ses nouveaux habitants.

Si, par la suite, le Comité a souvent agi au coup par coup, par la force des choses, dès sa constitution il a voulu avoir une vision d'ensemble d'où découlerait un programme cohérent : d'une part il fallait recenser le Meudon historique susceptible de maintien et de restauration, d'autre part obtenir des pouvoirs publics un plan d'urbanisme pouvant faire face avec vigueur au développement d'une cité bien proche de la capitale !

Parallèlement et avec patience, ces deux actions vont être menées.

Des démarches auprès des services compétents permettront l'inscription à l'inventaire des sites de pratiquement tout Meudon. Hélas, le Hameau de Mesdames, l'aile des bains du château de Bellevue seront sacrifiés malgré de nombreux appels !

En 1967, l'abreuvoir de la rue de la République est l'objet de regards attentifs qui resteront braqués jusqu'à sa remise en état en 1975 !... Bien sûr, dès l'origine ce sont les superbes vestiges des châteaux de Meudon qui mobilisent l'attention et font rêver les adhérents : architectes, poètes, conservateurs... tous ceux auxquels Versailles voisin donne le « si... ». Les guerres et les maladrances ont endommagé ou anéanti la quasi totalité des bâtiments, mais il reste une noble avenue, des terrasse et le lointain prolongement vert de la grande perspective dont personne, hélas, n'avait songé à défendre le débouché vers l'infini lors de la construction de Meudon-la-Forêt ! Discrète et harmonieuse, l'ancienne Orangerie attend sous les escaliers. Cet ensemble, patrimoine inestimable, trésor enfoui, va trouver dans le Comité son « inventeur » et, pour commen-

cer, l'avenue du Château : devenue boueuse, mal éclairée, dépavée, dont maints tilleuls pour être trop antiques sont... absents ou vétustes. Quoi de plus simple à remettre en état ? Il me faudrait pourtant un roman pour raconter l'épopée ubuesque qui débute en 1967 pour se terminer en 1975 ! Des crédits alloués puis refusés, des ministères en contradiction, des riverains obstinés, une douzaine de plans acceptés puis rejetés, des controverses sur l'éclairage, la taille des arbres; deux années pour la seule question des bancs ! Puis lorsque enfin l'avenue retrouve sa majesté : les malfaisances des automobilistes, les incongruités des poubelles, la sottise des vandales, la boulimie des promoteurs contraindront le Comité à continuer le combat pour obtenir au bout de trois ans une réglementation protectrice !... Quelques années plus tard, grâce à l'obstination de M^{me} Goubelin et du Comité, la grille du Potager du Dauphin, tristement visible de l'avenue, retrouvera ses couleurs et sa dignité.

A Bellevue, le Comité obtiendra la réfection de la balustrade du XVIII^e de la terrasse et, très tôt, il s'inquiétera des belles propriétés de l'ancien Fleury, en particulier les hôtels Paumier et Paux : démarches après démarches, il obtiendra au bout de six ans des solutions qui éviteront le saccage définitif en permettant l'ouverture d'espaces verts au quartier d'Arthelon. La verdure est d'ailleurs l'objet de soins jaloux et constants de notre association : dans le morcellement inévitable des grandes propriétés elle s'acharne à sauver des bulldozers des arbres uniques : cèdres romantiques, hêtres pourpres, etc. Elle obtient de la commune de nombreuses plantations et une véritable politique des espaces verts : au Bas-Meudon comme à Meudon-la-Forêt ses interventions entraînent une floraison parfois intempestive mais luxuriante, et on lui doit le charmant jardin sauvage.

La forêt toute proche est un souci permanent. Visitée tous les ans sa remise en état progressive est due en partie aux excellents rapports du Comité avec le Service des Eaux et Forêts, des opérations de propreté sont organisées. La pollution des étangs confirmée par des analyses sous l'autorité du Comité a déterminé un vaste programme de travaux pour le plus grand plaisir des canards, des pêcheurs et des promeneurs. Avant d'aborder le second axe de travail du Comité j'évoquerai la défense des nombreux sentiers qui sillonnent notre ville et que les connaisseurs, anciens et nouveaux, suivent avec délice comme le sous-préfet de Daudet en poétisant les noms anciens qui sentent ce terroir dont tout banlieusard est si affamé !

*
**

Présidé, dès son origine, par des esprits scientifiques épris de rigueur, il est normal que le Comité se soit tout de suite penché sur les difficiles problèmes de l'urbanisme : il lui faudra trois ans pour obtenir de l'Administration la nomination d'un architecte urbaniste pour Meudon; dès 1969, il participera à un plan d'urbanisme et, à partir de 1974, le Comité se consacrera jusqu'en 1982, date de l'arrêté préfectoral, à l'élaboration du POS et des COS de Meudon : travail de fourmi, étude consciencieuse et honnête intellectuellement; vision d'un cadre privilégié certes mais sans exclusion ni malthusianisme : deux fois, le travail sera complètement refait,



L'avenue du Château, par P. Joubert.

un tract d'information diffusé aux Meudonnais, et ceux-ci n'ont sans doute jamais réalisé l'impact d'un labeur assidu et bénévole sur le devenir de leur cité !

Partie intégrante de l'urbanisme, la circulation dans Meudon a trouvé dans le Comité un hardi pionnier et un défenseur vigilant : j'ai parlé des sentiers, j'ajouterai les coups d'arrêt dans le cas de certains élargissements ou alignements superflus, les propositions pour éviter les rues « garages » et surtout les mesures extrêmement promptes prises lors des menaces précises concernant la rocade en 1972 (RIHS) avec appel par tracts, démarches à tous les niveaux politiques et administratifs... mesures reprises deux ans après, face à la RIHS devenue LIS ! Un vent de révolte avait secoué le sage Comité ! Et je me souviens ici, avec amitié, de M. Olivier-Lacamp, si courtois et pacifique lorsqu'il promenait ses chiens avenue du Château et qui, pourtant, m'avait parlé de « barricades » route des Gardes !...

Tous les quartiers de notre ville ont bénéficié de l'intérêt du Comité, qu'il s'agisse de nuisances par le bruit au Bas-Meudon,

de la rénovation du Val et de l'architecture d'un ILN, ou de la construction mal venue d'un immeuble rue de Paris ou rue de la Tour...

Des études prophétiques sur la géothermie trouvent aujourd'hui leur réalisation à Meudon-la-Forêt et des visites régulières en mairie permettent le contrôle de tous les projets de construction.

Comme toutes les associations, le Comité vit des cotisations de ses membres; dirai-je qu'un leitmotiv revient constamment depuis sa création : le non-paiement régulier et la fluctuation des adhésions : trésorier modèle, M. de Gonnevillle garde pourtant avec optimisme le bâtiment à flots, aidé par des délégués de quartiers dans une tâche ingrate mais efficace.

Les bulletins, qui ont permis la réalisation de cet article, paraissent sans défaillance depuis l'origine et des promenades-visites sont organisées par le Comité.

Deux fois, des nuits de mai ont vu des soupers aux chandelles suivis de bals dans le cadre classique de l'Orangerie : il me plaît ici de rappeler la merveilleuse maîtresse de céans que fut M^{me} Goubllin et le succès chaleureux de ces « divertissements », contrepoint léger d'une association un peu sévère et volontiers « masculine ».

Association qui comprend quelque sept cents adhérents, mais dont nul n'ignore que seule une infime minorité est agissante ! Quelques leaders obstinés remuent des montagnes au bénéfice de tous : comment ne pas rappeler la haute silhouette de celui qui pendant tant d'années arpente Meudon avec son ami, M. Julien-Laferrière, faisait dire aux passants : « Voici le Comité des Sites en observation ! » M. Guillaud, l'autorité, l'intelligence, la vision de l'intérêt général, la volonté et, aussi, la diplomatie, la courtoisie et peut-être une certaine affection dans les gronderies que m'amenaient parfois nos longues discussions.

Fidèle à ses buts et sous la dynamique impulsion de M. Roger Millet, le Comité des Sites poursuit la défense et la sauvegarde de notre ville : il a mis dix ans pour obtenir la remise en état de l'avenue du Château... En faudra-t-il autant pour bousculer les barrières administratives et humaines qui bloquent la restauration de l'Orangerie ? Ce joyau de Meudon, allons-nous enfin le voir sortir de sa gangue pour être offert dans son écrin de verdure à la vue et au plaisir de tous ?

Marie PELTIER.

GRILLE DU POTAGER DU DAUPHIN

La grande grille du potager du Dauphin terminée, nous n'avions pas pu nous préoccuper de la petite porte de côté, les frais ayant été trop importants.

Le père supérieur nous avait promis alors d'y songer et, depuis le printemps, c'est chose faite, ce à quoi nous avons été très sensibles.

A tous les généreux donateurs qui ont bien voulu participer à la rénovation, nous suggérons d'aller voir ce bel ensemble qui complète agréablement le plaisir de la promenade vers la terrasse de l'Observatoire.

Nous nous réjouissons de la sauvegarde de cet ouvrage chargé de souvenirs.

VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS - LOCATIONS

MEUDON-IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais - MEUDON

Tél. 626-65-25

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE RÉALISEZ-LES TRÈS
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU

Crédit Mutuel de Meudon

2, boulevard des Nations-Unies - Tél. 626.39.13

DROGUERIE C A D E A U X

Maison HUTTE

35, rue de la République
92 - MEUDON

Tél. : 534-13-81

Ménage - Vaisselle
Verrerie - Plastique
Brosserie - Entretien
Peinture - Papiers peints
Quincaillerie - Electricité



**eubles
ener et fils**

111, rue de Paris (derrière le Monoprix)
MEUDON - Tél. 534-13-53

GARANTIE DES MARQUES
GARANTIE DES PRIX

LA SEINE
BOULOGNE

PONT DE BILLANCOURT
PARIS

ISSY LES MOULINEAUX

PORTE DE VERSAILLES
PARIS

Ligne ISSY_PLAINE_PUTEAUX

Ligne PARIS_INVALIDES
VERSAILLES

Ligne de BREST à
PARIS_MONTPARNASSE

CLAMART



LES GRANDES PROPRIÉTÉS
A LA FIN DU XIXÈ SIECLE
A MEUDON

LES GRANDES PROPRIÉTÉS MEUDONNAISES

(suite et fin)

C'est la loi du 28 Ventose an III (18 mars 1795) qui ordonna la vente des biens nationaux. Les propriétés du clergé, dès 1793, étaient destinées à gager les assignats. Plus tard, s'ajoutèrent les biens confisqués des émigrés, puis le domaine royal, en partie. Ces ventes payées en assignats devaient être soldées en douze années par les communes d'abord, qui les cédèrent ensuite aux particuliers sur soumission (1).

Les premiers à bénéficier de cette disposition à Meudon furent les acquéreurs du petit parc en bordure du chemin vers

Trivaux (actuelle avenue du même nom). Quatre lots avaient été formés.

Le premier lot correspondait à l'hôtel Courtin, occupé par la surintendance des bâtiments avec le parc attenant (2). C'est un nommé Vialatte qui l'acquit le 14 Fructidor an IV (21 août 1796). Il le céda à M. Michaux. En 1836, M. Sala est propriétaire. Enfin les Missions Etrangères en furent possesseurs et y édifièrent un solide bâtiment abritant une annexe de leur séminaire. A côté, une maison édifée sous la Restauration,

LES PROPRIÉTÉS À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

1 - DOMAINES PUBLIC ET PRIVÉ DE L'ÉTAT

A - Au nord de la ligne S.N.C.F. de Paris-Montparnasse

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 2 - Propriété ... | 7 - Les Montalais |
| 3 - Propriété à M. Kreitz | 8 - Propriété à M. Bouret |
| 4 - Propriété à M. Gout | 9 - Compagnie de Jésus |
| 5 - Propriété à M. Billaudot | 10 - Villa Mexicaine à M. Mehedin |
| 6 - « Les Tourelles » à M. Marcihacy | 11 - Propriété de M. Rodin |

B - A l'ouest de l'avenue du Château

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 12 - Propriété de M. de Bussière | 17 - Propriété à M. Odier |
| 13 - « Les Colonnes » à M. de Blonay | 18 - Collège Stanislas |
| 14 - Propriété ... | 19 - Propriété ... |
| 15 - Propriété ... | 20 - Propriété ... |
| 16 - Propriété ... | 21 - « Le Châtelet » à M. Berthelot |

C - Entre avenue du Château et ligne S.N.C.F. Paris-Invalides à l'est

- | | |
|---|--|
| 22 - Propriété Hussenot | 29 - Maison Rouge à M. Piatier |
| 23 - Propriété La Rochelle | 30 - « Les Grimettes » à M. Fagniez |
| 24 - Potager du Dauphin à M. de Porto-Riche | 31 - Propriété à M. de Baudreuil |
| 25 - Propriété à M. Lecorbellier | 32 - « Maison du Bailly » à M. Bricon |
| 26 - Propriété à M. de Grouchy | 33 - Villa Molière à M. Dulaurier |
| 27 - « Les Cèdres » à M. Tirouflet | 34 - « Orangerie Basse » à M. Labussière |
| 28 - Institution Saint Joseph | 35 - Missions Etrangères |
| | 36 - Propriété à M. Lefauve |

D - A l'est de la ligne S.N.C.F. Paris-Invalides

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| 37 - « La Folie Biancourt » | 42 - Fondation Galliera |
| 38 - « Château du Val » à M. Fouché | 43 - Propriété à M. Paux |
| 39 - Propriété à M. Marbeau | 44 - Propriété à M. Hunebelle |
| 40 - Propriété à M. Lefèvre | 45 - Propriété à M. Riverin |
| 41 - Propriété à M. Paumier | 46 - Propriété ... |
| | 47 - La Tour de Villebon, en forêt |

appartenant à l'Association diocésaine, abrita le clergé de la paroisse jusqu'en 1950. Abandonnée en 1902, lors de l'expulsion des congrégations non autorisées, puis récupérée par les Missions, elles y installèrent en 1914 l'hôpital militaire n° 107. Cet ensemble immobilier fut acquis par un promoteur après la Seconde Guerre mondiale. Il y a édifié un groupe d'immeubles très important.

Au-delà de l'hôtel Courtin, les trois autres lots furent acquis, l'un par Camroux, perruquier à Meudon, le 22 Frimaire an V (19 novembre 1796) en bordure de l'avenue. L'autre en contrebas par Jean-Alexandre Delaunay, vitrier et ancien maire, le même jour, et enfin le dernier lot, dans lequel Lenôtre creusa le canal de l'Ombre (3), par Pailleur, épiciier à Meudon. A partir de 1814, M. Michaux, qui possédait déjà l'hôtel Courtin, réunit les quatre lots. Les trois derniers étaient acquis en 1846 par M. Demanche dans la famille duquel il est encore à ce jour. C'est la propriété Hamelin.

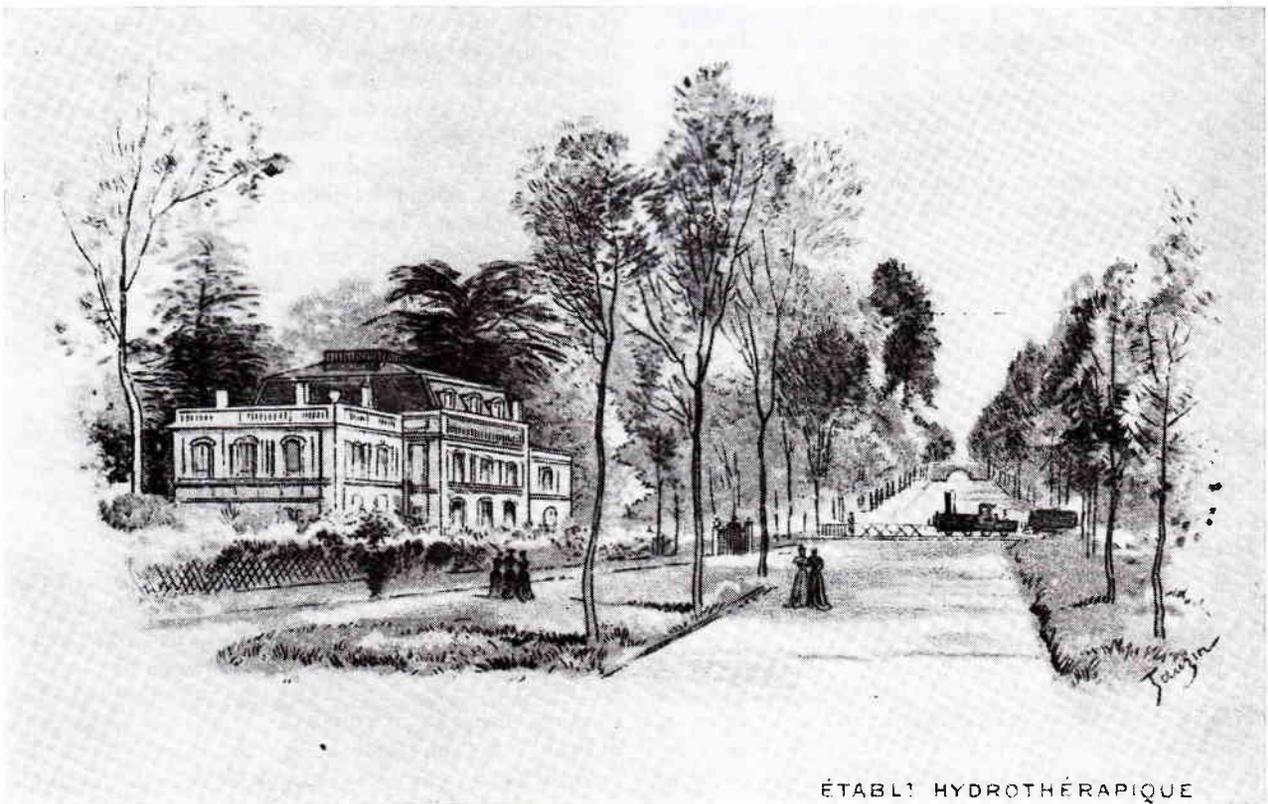
De l'autre côté de la rue de la République, contigu au parterre de la grande Orangerie du Cardinal de Lorraine, on trouvait l'Orangerie-basse édifiée par Abel Servien vers 1656. A proximité s'élevait l'hôtel Bellon, siège du bailliage et la prison. A la mort du seigneur de Meudon, le domaine est acquis par Louvois, puis sa veuve l'échange avec le Grand Dauphin. L'Orangerie-basse appartiendra aussi au domaine royal avec la vieille maison qu'occupaient les Rossignol, jardiniers des orangeries. En même temps que les quatre lots précédents, l'Orangerie-basse est acquise sur soumission par la citoyenne Anne-Louise-Marie Lanurisse de Salienne. Elle agrandissait ainsi sa propriété de la rue des Pierres, la villa Molière. C'est alors que l'Orangerie fut démolie. Les héritiers Millet-Miquel acquièrent le tout, après saisie immobilière. Le 20 février 1906, les époux Royant-Guillaumin avaient acquis 6.955 m² des héritiers Millet-Miquel, ce qui réduisait la superficie du parc de la villa Molière. Enfin la ville de Meudon

devint propriétaire de l'Orangerie-basse le 21 décembre 1955. Elle y a élevé une belle résidence.

Le « jardin sauvage » des enfants s'étend aujourd'hui en haut de la rue des Pierres, là où faisant un coude vers le Nord, elle devient rue des Sablons. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, la sente de la Chapelle prolongeait la rue des Sablons vers le Sud pour rejoindre la rue des Ménétriers, en traversant le site qui devait être l'Orangerie-basse. Le long de cette sente, au pied de la terrasse, s'élevait « le Palais » qui devait devenir « la maison du Bailli » après l'acquisition par le Grand Dauphin. Cette « maison du Bailli », dont le jardin s'était agrandi de la surface de la ruelle supprimée, joignait ainsi le parc de la villa Molière.

Bien national, comme la Capitainerie des chasses toute proche, cette propriété appartient à la fin du XIX^e siècle à la famille Bricon. Elle fut acquise par la ville de Meudon et démolie (elle avait été fortement défigurée) lors des opérations récentes de rénovation de Meudon-Centre.

Grâce-Dalrymple Ellyot, née en Ecosse, après avoir été, en Angleterre, maîtresse du Prince de Galles, avait entretenu dans les années précédant la Révolution, des rapports très intimes avec le Duc d'Orléans, futur Philippe-Egalité. Ayant fui Paris peu après le 10 août 1792, puis Issy dont la municipalité était trop jacobine à son gré, elle s'installa à Meudon « sur la montagne » en haut, à gauche de ce qui devait devenir l'avenue Jacqueminot. Elle y résida jusqu'à la Paix d'Amiens en 1802 et retourna en Angleterre pour revenir ensuite à Ville-d'Avray où elle mourut en 1821. Sa propriété appartient au Vicomte de Grouchy, père de l'historien de Meudon (4), qui y construisit sous Louis-Philippe des fabriques de style troubadour et un portail pseudo-ogival à l'angle de la rue du Clos-Moreau. Cette propriété appartient ensuite à la famille Derkein, enfin un promoteur y édifia récemment une résidence.



ÉTABL. HYDROTHÉRAPIQUE

M. Le Corbellier, qui fut maire de Meudon de 1884 à 1892, occupait un petit domaine, avenue Jacqueminot, rebaptisée aujourd'hui à son nom. Il y avait une ancienne maison qu'il remplaça par une importante villa devenue mairie de Meudon en 1929.

De l'autre côté de l'avenue, M. Roger Gallet, parfumeur, avait aussi une maison et un jardin rue des Châtelaines. Dans un vaste terrain contigu à la propriété Le Corbellier, M. Roger Gallet fit construire entre les deux guerres un foyer pour jeunes filles : « La Ruche ».

Au pied de l'avenue du Château, s'étendait le potager du Dauphin, créé à la fin du XVII^e siècle à l'emplacement de vergers et de vignes. Bien national, il fut loti sous le Second Empire et donna naissance aux rues Marthe-Edouard, Nouvelle, Porto-Riche et Obœuf. Le lot le plus important subsiste, délimité par les rues ci-dessus. C'est le foyer Saint-Georges qui possède encore le long de la rue Obœuf les anciens communs du potager. Il est classé réserve foncière et fut habité par Georges de Porto-Riche, l'auteur dramatique, qui le céda à M. Bertaut. Ses héritiers, les familles Marcilhacy-Dufour le vendirent en 1945.

La propriété Hussenet, avenue du Château, avait une belle maison entourée d'un parc qui s'étendait jusqu'au boulevard Verd-de-Saint-Julien.

Le Clos des Capucins, on le sait, fut créé par le Cardinal de Lorraine qui y installa en 1563 les premiers religieux. Le domaine est délimité à l'Est par la rue des Capucins, au Nord par la route des Gardes, à l'Ouest par ce qui devint la rue du Bel-Air. Refusant de se soumettre à la Constitution Civile du clergé, les pères quittèrent le couvent de 1791 à 1792 (5). Le 17 janvier 1791, la commune de Meudon soumissionnait pour l'achat de 35 arpents (2 ha 40 environ). Enfin par soumission du 21 mai 1792, le citoyen Gaspard Monet (?) en devint propriétaire. Ce domaine fut loti par le banquier Paira, sous le règne de Louis-Philippe, en réservant des lots de grande superficie qui furent à l'origine des propriétés Gasquet, route des Gardes, Odier et Berthelot, rue du Bel-Air. Le C.E.S. du Bel-Air s'élève aujourd'hui au point le plus élevé de la rue, face au terrain occupé autrefois par le collège Stanislas. Il domine les résidences qui se sont élevées sur ce qui fut le Clos des Capucins. Une maison de retraite y a aussi été édifiée.

Nous arrivons maintenant au domaine de Bellevue que la Marquise de Pompadour créa dès 1748 sur des terres que Louis XV avait achetées à sa favorite. Séduite par la vue, elle fit construire le château intime et précieux par Pierre Cailleteau, dit Lassurance, sur le bord du plateau dominant la Seine et un horizon magnifique. En 1757, elle céda le domaine au Roi. Devenue maison royale, elle abrita en 1769 les filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, qui décédèrent peu après. Le château est alors considérablement agrandi par Gabriel et Mique avec qui collaborent les artistes les plus célèbres, puis abandonné en hâte dans la nuit du 10 février 1791. Au cours des ans, elles avaient agrandi le parc à l'aide d'acquisitions et d'échanges. Les limites étaient au Nord la rue Hetzel prolongées jusqu'à la Garenne et aux Bruyères de Sèvres, à l'Est la Seine, au Sud la route des Gardes en partie, et à l'Ouest aux Bruyères. A l'angle Sud-Ouest vers cette même route, sacrifiant à la mode, elles édifièrent un hameau et une ferme au milieu d'un jardin anglais.

Après leur fuite, le château était confisqué comme bien d'émigré, laissé à l'abandon, démeublé, pillé par la bande noire, une partie des terrains furent loués en 1794. Enfin la vente fut ordonnée le 28 Ventose an V (18 mars 1797). Le 26 Germinal



an VI (18 juin 1798), la plus grande partie du domaine est achetée sur soumission par Melchior, Nicolas Testut, inspecteur de la cavalerie de l'armée du Rhin, pour 98.000 livres qu'il ne soldera que quatorze ans plus tard. Le jardin anglais et le potager sont vendus à différents propriétaires. Testut, avec la plus grande mauvaise foi, achèvera la ruine du château que Louis XVIII refusera d'acheter.

Achille Guillaume en devient alors acquéreur et commence le lotissement après démolition du château, tout en conservant les deux ailes côté Meudon et côté Sèvres. Administrateur de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, ainsi que le général Jacqueminot, il obtient la création d'une gare à Bellevue qui oblige la voie ferrée à traverser le domaine en diagonale. Les rues nouvelles sont alors implantées sur les anciennes allées du parc. Le grand bassin ovale est conservé dans l'axe de la grande allée. L'entretien de ces rues créa un conflit avec la municipalité de Meudon, qui les racheta en 1881, conflit envenimé encore par les projets de scission entre Meudon et Bellevue, défendus âprement par les habitants de ce quartier.

Les rues rachetées avaient pris le nom de la femme et des enfants du lotisseur : avenue Mélanie dans l'axe du château (avenue du 11-Novembre), rue Léonie (Albert-de-Mun), rue Emile (Hetzel), rue du Hameau, en souvenir de la création de la tour (de Marlborough), du Cerf, en souvenir d'un cerf pourchassé à cet endroit, du Potager.

Le parc de Brimboration fut créé en 1878, en contrebas de la terrasse, et fut desservi par une gare : Bellevue funiculaire, en bas du chemin des Lacets, et un ponton des bateaux-mouches. Le funiculaire, créé en 1893, évitait de gravir la côte.

Les ailes du château qui délimitaient la cour d'honneur étaient séparées, chacune d'elles, en deux parties pour permettre en leur milieu le passage du chemin de Meudon à Sèvres (que les habitants de ces paroisses pouvaient emprunter, même quand le château était habité). Chacune de ces moitiés d'ailes constituèrent les habitations de quatre propriétés. Au Nord-Est, l'aile des Bains était occupée il y a peu de temps par l'école d'Artois. De l'autre côté de la rue Allegot, la famille Gout occupait l'autre aile côté Sèvres. Côté Meudon, de l'autre côté

de l'avenue du 11-Novembre-1918, l'aile du Théâtre appartenait aux héritiers Billaudot, qui possédaient aussi un autre terrain limité à l'Ouest par la voie ferrée. Symétriquement, à l'Est, l'autre aile était occupée par un hôtel-restaurant « La Tête Noire ».

En bordure de la terrasse, côté Meudon, une importante villa édifiée sur d'anciennes caves du château appartient au début du siècle à la famille Dupont, dont le jeune fils, en explorant les caves, découvrit un minuscule escarpin ayant appartenu probablement à une soubrette au service de la Pompadour. Cette villa appartient par la suite à M. Bloch-Laroque. Ces cinq immeubles furent fortement endommagés par les bombardements des 3 mars 1942 et 4 avril 1943. Elles possédaient encore la quincaillerie d'époque et de belles cheminées avec leurs taques. Rétrécissant, la rue devenue R.N. 386, elles furent démolies et remplacées par des résidences.

Un lot très important au Nord-Ouest avait été acquis par la famille de Bussière. La Société Pharos en entreprit le lotissement entre les deux guerres, en créant les rues Massenet, Eiffel, Edouard-Laferrrière, de Bussière. Les Dominicains ouvrirent alors dans la grande demeure l'école Lacordaire fréquentée par les jeunes Sévriens et Meudonnais.

En revenant vers la voie ferrée qu'elle limite à l'Est, la « Maison de Santé de Bellevue » occupe une belle propriété bordée par l'avenue du 11-Novembre et la rue du Bassin. Elle succède à l'ancien établissement hydrothérapique de Bellevue et possède encore une belle végétation.

Deux autres propriétés s'étendaient, l'une à l'angle de l'avenue du 11-Novembre et de la rue Albert-de-Mun appartenant à la famille Kreitz, et l'autre rue Emile (Hetzl), dépendance de la propriété Poirot-Delpech sur le territoire de Sèvres.

Le long de la route des Gardes, à l'emplacement du hameau de Mesdames, se trouvait la propriété « Les Colonnes », bâtie avec les vestiges du château. Elle fut habitée par le général de Cavaignac, puis par le Prince Napoléon. Enfin, par la famille de Blonay qui avait respecté les « fabriques d'autrefois » : moulin, bergerie, chapelle, tour, lac et rochers. La R.A.T.P., promoteur pressé, a détruit ces vestiges avant leur inscription à l'inventaire des monuments historiques. L'école Ernest-Renan, la Société Tour-Renan, la résidence Adélaïde ont pris la place de la ferme et du hameau.

Redescendant maintenant la route des Gardes en passant devant la belle maison de Bélanger, on arrive à la ferme des Moulineaux, ayant appartenu aux RRPP Chartreux, avant la Révolution, ainsi que le moulin à eau des Rosiers, actionné par le ru d'Arthelon, au pied des Brillants.

Au bas des Montalets, sur le chemin de Vaugirard à Sèvres, l'architecte Jean-Baptiste Huve avait construit à la fin du XVIII^e siècle une belle villa entourée d'un jardin, aujourd'hui défigurée par des immeubles sans caractère.

A l'angle de l'actuelle rue de Verdun et de la rue de Paris, les Révérends Pères Chartreux possédaient le pré de Maître Gille. Devenu bien national, il appartient au début du XIX^e siècle à M^e Thimberghe, avocat, bienfaiteur de la commune et de la paroisse. La Compagnie de Jésus en fut ensuite propriétaire. Ce bien fut confisqué en exécution de la loi du 15 juillet 1901, supprimant les congrégations non autorisées. Laissée à l'abandon, la propriété revint à la commune de Meudon et fut acquise entre les deux guerres par les usines Chausson et les Forges de Meudon, créant ainsi la première implantation industrielle dans notre cité, depuis la verrerie royale et la cartoucherie Gaupillat.

Pour terminer cet inventaire probablement incomplet, il faut

traverser la forêt et s'arrêter au bord du plateau à Villebon. Ce fief de création ancienne possédait une vaste demeure, « le château de Villebon », avec sa tour, qui donna plus tard le nom à la propriété. Rattachée au domaine royal, c'était parfois le séjour du receveur du domaine. Bien national, la propriété appartient au début de ce siècle à M^{me} Ménard-Dorian, qui épousa le dessinateur Hermann Paul. Elle était mère de Jean Hugo né de son mariage avec Georges Hugo, petit-fils du poète. D'une superficie de quatre hectares, la propriété fut acquise par la ville de Meudon qui y a édifié, après la guerre, un collège d'enseignement technique. Un manège d'équitation y a été installé également.

A côté, en bordure de la route, près des deux cèdres célèbres par Manon Phlipon, avant son mariage avec Roland, c'est « l'Ermitage de Villebon ». Ancienne Faisanderie du Grand Dauphin et restaurant réputé depuis de longues années. D'Annunzio y rencontra avant la grande guerre, Isadora Duncan, et les duellistes qui avaient échangé, dans une allée voisine, quelques balles sans résultats, venaient s'y réconcilier...

Voici donc écrit, en un exposé présentant sûrement quelques lacunes, le Meudon d'autrefois, matrice du Meudon d'aujourd'hui. Les propriétés qui isolaient les uns des autres les quartiers de Meudon, de Fleury et du Val sont maintenant un trait d'union entre eux.

La création des voies ferrées en 1836 et à la fin du siècle dernier, provoqua la disparition de plusieurs d'entre elles. La guerre de 1914 fut aussi fatale en accélérant leur destruction. L'inflation qui suivit augmentait le coût des réparations d'entretien ainsi que la charge du personnel nécessaire : gardiens, jardiniers, etc. L'évolution des mœurs, liée à la facilité des transports, autorisait de lointains déplacements, alors que l'industrie se rapprochait, furent cause de leur abandon au profit des lotisseurs qui les morcelèrent avec plus ou moins de réussite. Quoiqu'il en soit, il est permis de dire qu'à Meudon il n'y eut pas de « mal-lotis »...

Les pavillons de banlieue avec leurs jardinets remplacèrent ces anciennes demeures faisant passer la population meudonnaise de 9.700 habitants en 1901 à plus de 16.000 vingt ans après, malgré la triste saignée de 500 « Morts pour la France » de 1914 à 1918.

Puis au cours de la guerre de 1939 à 1945, ce qui restait fut occupé en grande partie par les troupes allemandes : potager du Dauphin, tour et ermitage de Villebon, et à Bellevue : école Lacordaire et beaucoup d'autres... qui se retrouvèrent à la Libération gravement sinistrées.

Enfin, la valeur de plus en plus élevée des terrains décida les derniers propriétaires à se montrer sensibles aux offres des

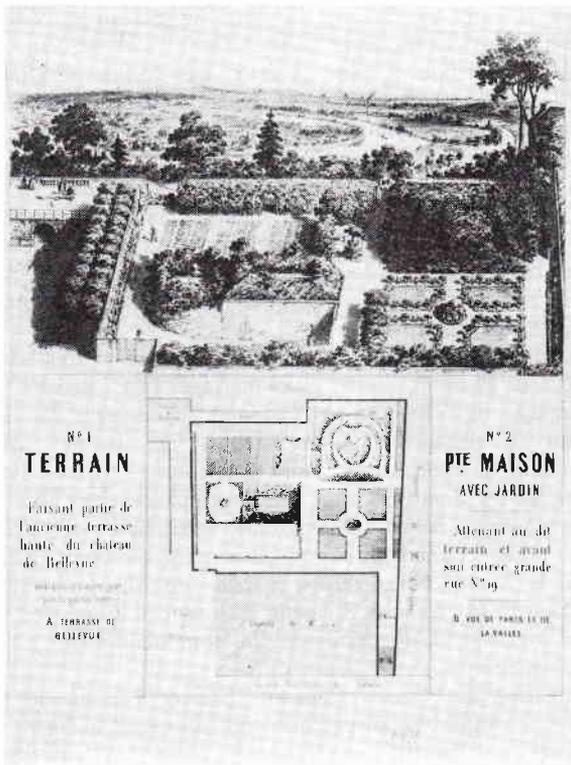


bougies, tissages, grès, cadeaux
vanneries - bois blanc - jeux
listes de mariage

l'artisanie

61, Rue de la République - MEUDON
Tél. 626-71-57

Ouvert le **DIMANCHE**



promoteurs immobiliers. Ils cédèrent leur bien, parfois à l'occasion d'une succession. Les belles maisons édifiées naguère étaient souvent démolies pour faire place à des « résidences » d'un « standing » plus ou moins élevé, vendues par appartement en copropriété, ce mode d'accession à la propriété se généralisant (6). Quelques autres furent occupées par des œuvres philanthropiques.

La végétation fut en général respectée, surtout depuis quelques décennies. Les cèdres qui ornaient ces domaines furent par contre décimés. On en comptait plus de cent en 1900,

plantés au XVIII^e siècle. Sacrifiés à un certain urbanisme, les rares rescapés survivent péniblement, victimes des chutes de neige, des hivers rigoureux et de la pollution.

Heureusement, les quelques domaines invendus furent classés « réserves foncières », ou judicieusement acquis par la ville de Meudon : la propriété Hunebelle reçut ses H.L.M., Marbeau où s'édifièrent stade et gymnase, Paumier où vient d'être créé un parc de loisirs, la villa Molière avec le Musée d'Art et d'Histoire, la maison Tiroufflet et son club « La Renaissance » et le jardin d'enfants, la Folie-Biencourt recevant une école ainsi que la tour de Villebon. Enfin, la propriété de l'ancien maire, M. Le Corbellier, devenant l'hôtel de ville d'une cité de 50.000 habitants. Ces sauvetages permettent d'espérer un avenir de belles réalisations s'inscrivant dans un urbanisme à l'échelle humaine, respectant l'histoire et le cadre de notre ville.

André-Germain GARDEBOIS.

NOTES :

(1) Le château vieux, les communs et l'avenue du Château échappèrent à la vente grâce aux protestations de l'Assemblée cantonale de Sèvres en l'an V.

(2) Les autres bâtiments de la surintendance étaient vendus à des particuliers.

(3) Du nom d'un poisson de la famille des salmonidés qui devait s'y acclimater.

(4) L'un des nombreux descendants du maréchal d'Empire Grouchy publia en 1893, après de minutieuses recherches aux Archives Nationales, de Seine-et-Oise et dans les bibliothèques, une longue étude historique sur Meudon dans le *Bulletin historique de Paris et de l'Île-de-France*. Étude fondamentale, à laquelle tout historien sérieux est obligé de se reporter. Autre historien, le comte Biver s'était intéressé, après la grande guerre, aux châteaux de Meudon et Bellevue.

(5) A. Gardebois, *Meudon pendant la révolution*, Corlet éditeur, 1976. Seul le père Robard resta à Meudon, même pendant la terreur, exerçant son ministère clandestinement.

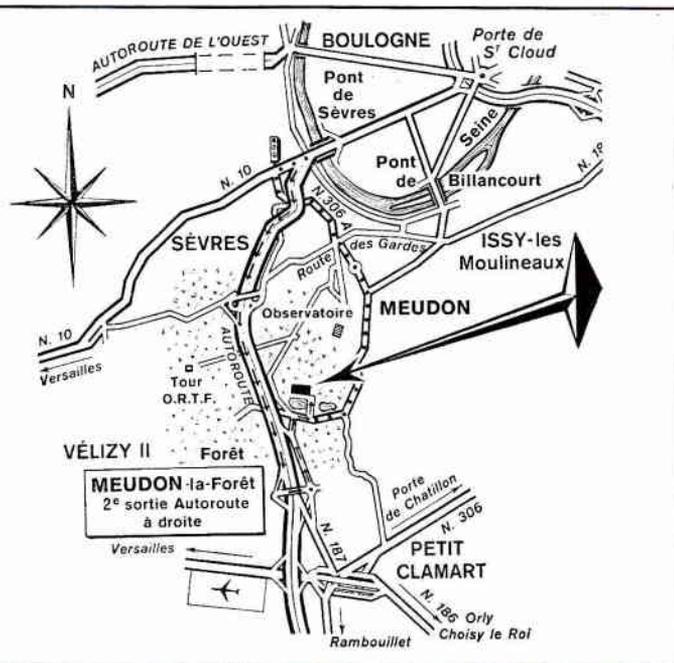
(6) Très fréquent à Grenoble aux siècles passés. A Meudon, la division des maisons lors des successions entre les héritiers, bien avant le Code Napoléon, créait aussi une véritable copropriété divisée.



EN FORÊT DE MEUDON - 92360

Tél. 631.52.99

OUVERT TOUS LES JOURS - MIDI ET SOIR



ERRATUM

Monsieur Guillermic, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs de Rueil-Malmaison, a eu la gentillesse de signaler une coquille importante qui s'est glissée dans l'article sur l'énergie géothermique pour le chauffage de Meudon-la-Forêt publié dans le bulletin n° 51.

Au dernier alinéa du paragraphe « D'où vient l'énergie géothermique ? » de la page 10, il convient de lire **25 à 30 milliards** de T.E.P. par an et non pas **25 à 30 milliers** de T.E.P. par an.

Tous nos remerciements à M. Guillermic.

Michel MERCIER,
*Directeur Général des Services Techniques
de la Ville de Meudon.*

Bulletin { d'adhésion (1)
 { de renouvellement (1)

M. (Nom)

Prénom

Adresse

Téléphone

Profession

désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre

Date :

Cotisations : Membre Bienfaiteur à partir de	75 F	par chèque ou mandat au nom du Comité de Sau-
Membre Adhérent	30 F	vegarde des Sites de Meudon, « En la Mairie de
Membre Sympathisant	10 F	Meudon » - C.C.P. PARIS 22.465.15.

(1) Rayer la mention inutile.

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 534-12-01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Etablissements

L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON

HOTEL ★ ★ N N

FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

Tél. : 630.22.55

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

92360 MEUDON LA FORÊT

Les Mousquetaires

Restaurant - Banquets

Buffet géant des Mousquetaires

73 F SNC - Vin à discrétion *

* Prix en vigueur au 15-12-81

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES

DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, Rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 626-27-60 et 534-21-84

Un magasin d'articles de sport à Meudon

MEUDON - SPORT

(Près de la Place Stalingrad)

Tennis (cordage raquettes en 24 h.)

Sports d'équipe, Equitation, Ski, etc.

2, Bd des Nations-Unies, 92190 MEUDON - Téléphone 534-36-78